

## Comment renseigner une demande sur



par



YANSYS

La plateforme Wemigo est une plateforme de télé-expertise pour les MICI. Grâce à celle-ci, vous aurez la possibilité de créer une demande complète en quelques clics afin de solliciter des experts de cette spécialité. Ces experts, regroupés en trinômes, pourront se concerter et dialoguer avec vous pour étudier le cas d'un patient auquel vous êtes confronté.

Ce processus d'expertise se divise en quelques étapes qui vont vous être expliquées dans la suite de ce document.

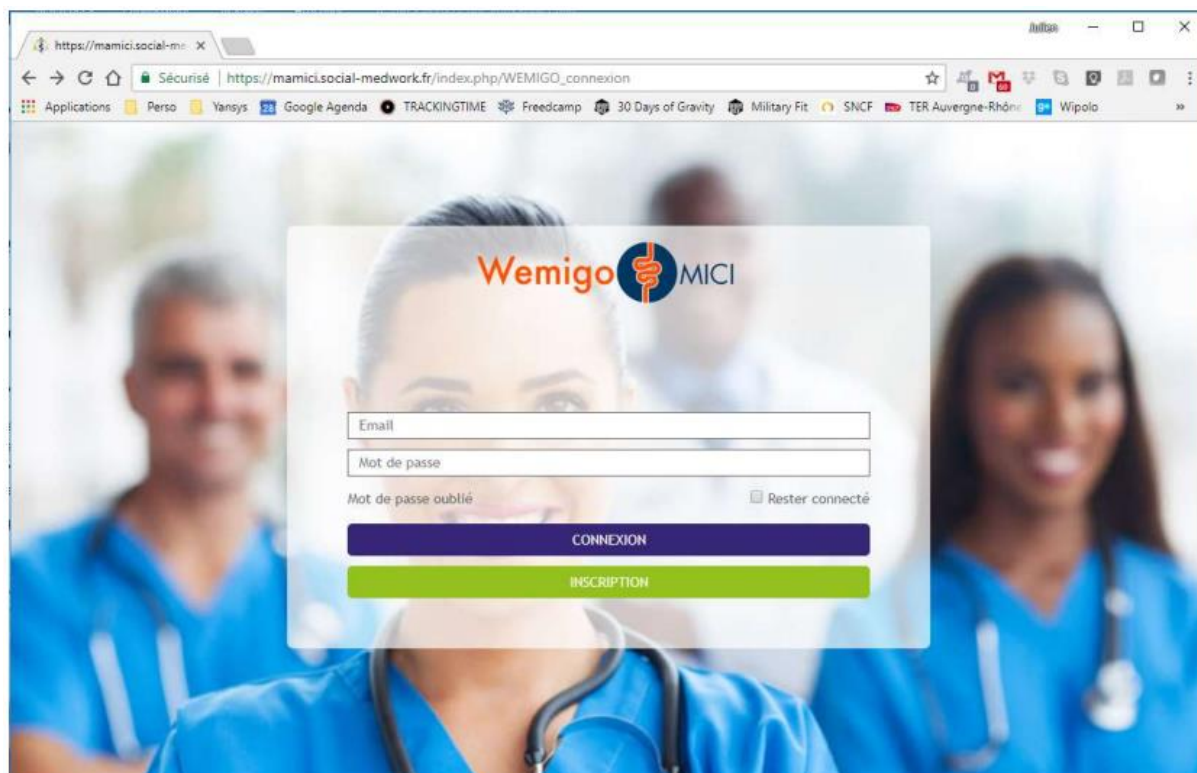
## **Table des matières :**

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| <b>Accès à la plateforme</b>      | <b>Page 3</b>  |
| <b>Inscription</b>                | <b>Page 4</b>  |
| <b>Première connexion</b>         | <b>Page 5</b>  |
| <b>Faire une demande</b>          | <b>Page 6</b>  |
| <b>Dialoguer avec les experts</b> | <b>Page 8</b>  |
| <b>Le suivi de la demande</b>     | <b>Page 9</b>  |
| <b>La conclusion des experts</b>  | <b>Page 10</b> |

## Accès à la plate-forme

Pour commencer, vous aurez à vous connecter à la plateforme Wemigo qui se trouve à l'adresse suivante :

[https://social-medwork.fr/WEMIGO\\_connexion](https://social-medwork.fr/WEMIGO_connexion)

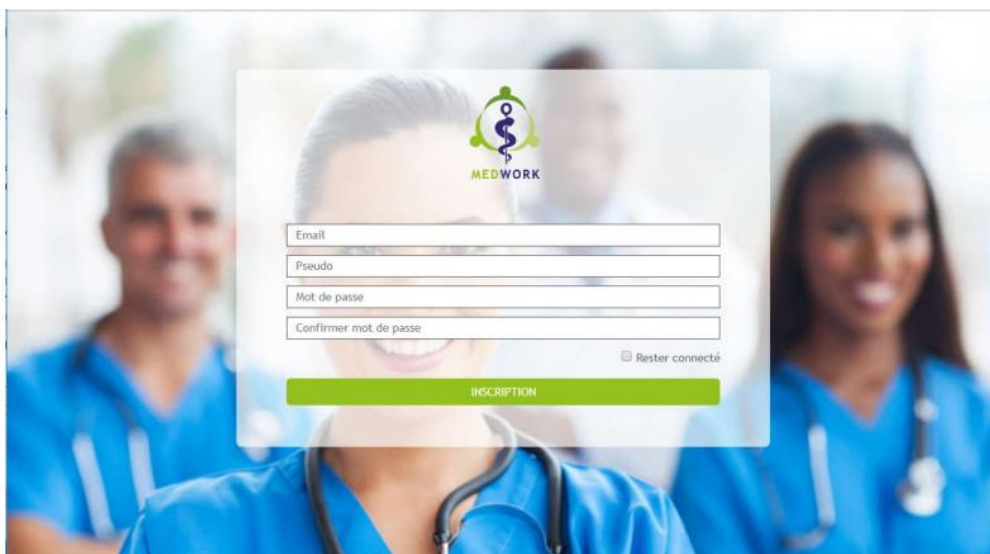


Il existe 2 possibilités :

- Vos identifiants vous ont déjà été communiqués.
- Vous pouvez également vous inscrire directement sur la plateforme

## Inscription

Depuis la page d'accueil, en cliquant sur « INSCRIPTION », vous devez remplir vos données d'identification sur la plateforme.



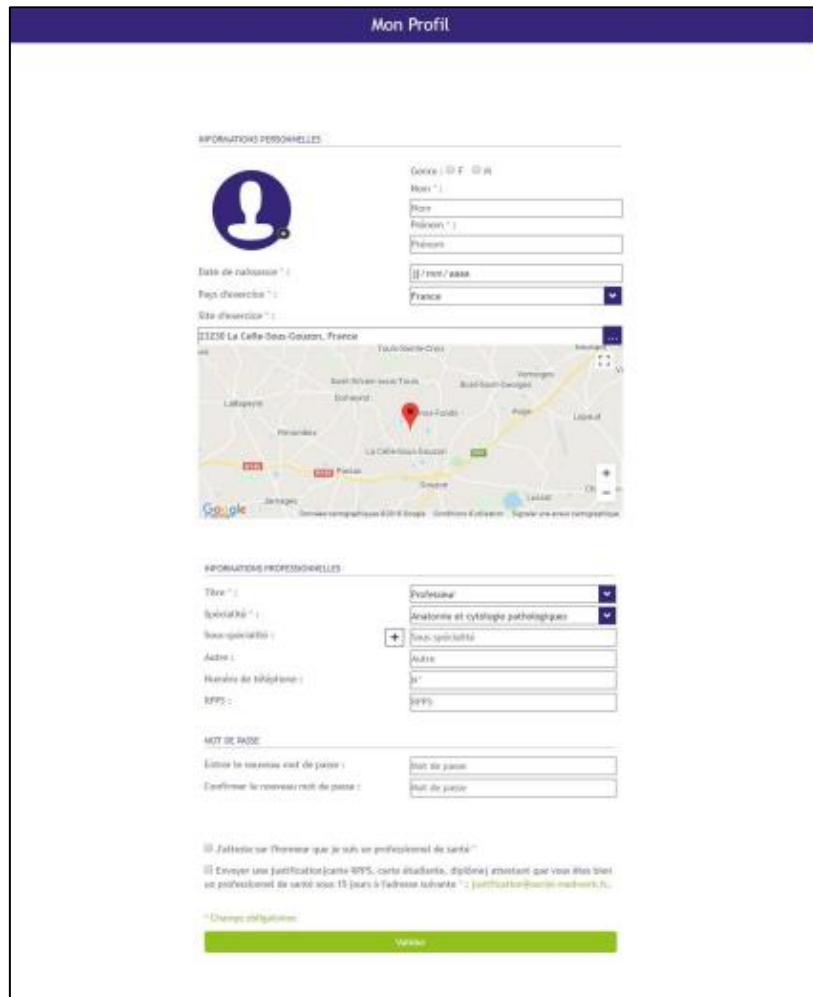
Un mail de confirmation de votre adresse mail vous est automatiquement adressé



## Première connexion

Une fois connecté, vous aurez accès à votre page de profil. Vous pouvez alors à entrer des données obligatoires telles que votre nom ou votre numéro RPPS.

Si vous n'avez pas réalisé vous-même votre inscription, il vous faut également entrer un nouveau mot de passe qui restera strictement personnel. Ne communiquez ce mot de passe sous aucun prétexte, l'équipe Yansys ne vous demandera pas de le donner.



**Mon Profil**

**INFORMATIONS PERSONNELLES :**

Genre :  F  M

Nom (\*) :

Prénom (\*) :

Date de naissance (\*) :  /  /

Pays d'origine (\*) :  France

Site d'exercice (\*) :  La Celle-Saint-Georges, France

**INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :**

Titre (\*) :  Professeur

Spécialité (\*) :  Anatomie et cytologie pathologiques

Autre :

Numéro de l'hôpital (\*) :

RPPS (\*) :

**MOT DE PASSE :**

Entrez le nouveau mot de passe :

Confirmez le nouveau mot de passe :

J'affirme et j'atteste que je suis un professionnel de santé

Envoyer une justification (carte RPPS, carte attesta, diplôme) attestant que vous êtes bien un professionnel de santé sous 15 jours à l'adresse suivante : [justification@wemigo-medical.fr](mailto:justification@wemigo-medical.fr).

Champs obligatoires

Une fois cette page saisie, une phase de validation manuelle est nécessaire de la part des administrateurs de la plateforme.



**WEMIGO**

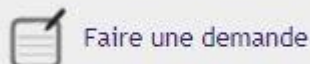
Espace Privé Espace d'Expertise Espace Publication Espace Discussion Menu Compte


**Votre compte est en attente de validation par l'équipe de modération.**



Vous pouvez contacter l'équipe de modération à l'adresse suivante [support@yansys-medical.fr](mailto:support@yansys-medical.fr) ou par téléphone au 0470591811 pour nous confirmer que vous êtes bien un professionnel de santé.

## Faire une demande

Le formulaire pour faire une demande est le cœur du logiciel. C'est par ce formulaire que vous pourrez entrer en communication avec les experts Wemigo. Il est accessible en cliquant sur l'onglet suivant :



Plusieurs outils sont présents pour vous aider dans cette tâche. Tout d'abord, le bouton d'information  vous permet d'afficher une bulle d'aide qui reprend rapidement les différents champs à remplir.


Le bouton  vous permet de réutiliser les données d'un cas qui a déjà été soumis aux experts. En cliquant dessus, vous atteignez une page qui répertorie vos cas archivés. Si vous avez un cas archivé, vous pouvez alors cliquer sur le bouton . Les données cliniques seront copiées dans votre formulaire de demande actuel.

Le bouton  vous permet de réinitialiser la demande et de recommencer votre formulaire.

Nous arrivons aux informations à renseigner. Le « **Nom du cas** » est le nom de la fiche qui sera renseignée aux experts. La « **Date de naissance** » du patient est indispensable pour établir un diagnostic fiable. En décochant « **Demande anonyme** », vous pouvez entrer le nom et prénom du patient.

Par défaut une demande est **anonyme**, ce qui signifie que ni le nom, ni le prénom du patient ne sont nécessaires. Dans ce mode, en tant que demandeur, votre nom n'apparaîtra pas aux des experts.

En décochant « **Demande anonyme** », vous pouvez entrer le nom et prénom du patient et vous identifier auprès des experts.

Le lien  vous permettra d'accéder à un arbre de données structuré qui, une fois rempli, contiendra les données nécessaires à l'établissement d'un diagnostic. Cet arbre se présente sous forme de questions à remplir.

Seules les données étoilées sont obligatoirement à remplir. Lorsque le remplissage du cas est complet, tous les cadres rouges doivent avoir disparus.

Le bouton  permet aux détenteurs d'un compte sur la plateforme **EasyMici** de récupérer les données les plus récentes de l'un de leurs patients. Cela permet de s'économiser le temps de saisie à la création d'une demande.

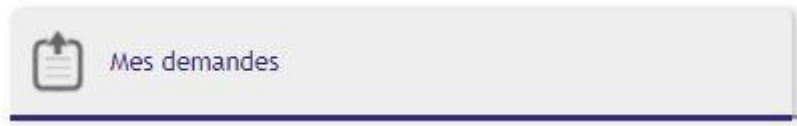
Vous avez également la possibilité de joindre un ou plusieurs fichiers complémentaires grâce au bouton . Il peut s'agir de comptes rendus, d'images, ou d'autres données pouvant avoir un intérêt pour l'étude du cas présenté.


Avant de valider le formulaire, vous devez entrer une question qui précisera la raison de votre demande de télé-expertise. Elle doit pouvoir aiguiller la réflexion des experts. Une question appropriée permettra l'établissement d'un diagnostic plus précis et plus rapidement.

Si vous ne souhaitez pas "saisir les données cliniques" ou "importer les données depuis **EasyMici**", vous pouvez simplement décrire votre demande en texte libre dans la rubrique "question" et si possible joindre un courrier.


## Dialoguer avec les experts

Il est possible de suivre les demandes en cours. Pour ce faire, cliquez sur l'onglet suivant :



Ici, vous avez accès à l'ensemble des demandes, qu'elles soient en cours, ou archivées. Pour accéder aux demandes en cours cliquez sur le . Vous pouvez alors sélectionner la demande voulue afin d'accéder à la page la détaillant.

Sélectionner la demande pour accéder à son **détail**.

Sous l'onglet , une entrée de champ de texte se présente à vous et servira à parler avec les médecins experts. Au-dessus de ce champ de texte, vous pourrez avoir accès à l'ensemble de la discussion entre vous et les experts sur ce cas.



## Le suivi de la demande



Votre demande peut avoir plusieurs états. Ceux-ci sont répertoriés sur le cycle de vie de la fiche. Parmi ces états, on retrouve le **brouillon**. Il s'agit d'une demande en cours de saisie.

La soumission au trinôme est l'étape **d'attribution de la demande**. Le logiciel vérifie la disponibilité des trinômes et attribue la demande.

**L'expertise en cours** indique que le débat entre les experts est en cours. Ils peuvent à tout moment vous envoyer un message, auquel cas, la demande passera **en attente d'une réponse du demandeur**.

À la réception d'un message, vous serez notifié par mail. Vous pourrez alors vous connecter, prendre connaissance du message et y répondre. Une fois votre réponse donnée, la demande repassera en **expertise en cours**.

Finalement, les experts peuvent établir une conclusion. À ce moment, vous serez notifié par mail et la demande sera en **état publié**. Il vous faudra alors prendre connaissance de la conclusion et la valider afin d'**archiver** la demande.

## La conclusion des experts

Cette conclusion est établie par le trinôme d'experts auquel votre demande a été attribuée. Vous, médecin demandeur, ainsi que le trinôme d'experts, êtes les seuls à pouvoir consulter cette conclusion.

Vous aurez aussi la possibilité de télécharger un rapport PDF résumant l'ensemble de l'expertise.